

Conseil municipal du 11 mai 2023

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoirs :

Absents excusés :

Absents non excusés : .

Finances

Adoption du Compte Financier Unique (CFU) – Les communes qui ont adopté la comptabilité M57 ont la possibilité d’opter pour le Compte Financier Unique est un compte commun à l’ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Le maire propose au conseil d’adopter le CFU à compter de l’exercice 2023.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

Subvention Loisirs Pluriel : L’Associations Loisirs Pluriel propose un accueil paritaire pour les enfants en situation de handicap ou non, afin de permettre à tous d’évoluer, de grandir et de vivre ensemble dans le respect de la différence de chacun. Dans le cadre de la Convention Territorial Globale, l’un des enjeux présentés est celui de préserver des ressources sur le territoire, maintenir un service nécessaire aux familles et favoriser l’inclusion des enfants et adolescents de 3 à 18 ans. Ainsi, la commune est sollicitée pour le versement d’une subvention à hauteur de 209 €. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

Affaires sociales

Cantine – Frédéric Point et Joël Poupard ont rencontré les gérants du restaurant « La P’tite Marmite » afin de faire le point sur les repas de cantine (tarif/facturation des repas). Il est décidé :

- que le secrétariat devra envoyer, le dernier du mois, un tableau récapitulatif du nombre de repas comptabilisés le mois échu.
- Qu’à partir d’un différentiel de 10 repas sur une journée, le restaurant facturera ½ repas à la commune
- Qu’à partir de mai 2023, le tarif passera à 3.50 €/repas au lieu de 3.10 € actuellement.

Corps-Nuds :

- 57 personnes ont répondu à l’invitation
- Une réunion est prévue le 12/05 prochain à la salle St Jacques pour faire le point avec ceux qui vont participer
- Un stand va être mis en place le week-end de la manifestation afin de vendre des produits locaux. A ce jour, certains producteurs ont répondu positivement :
 - la bière artisanale « La Saint-Aubinaise »
 - la farine et l’huile de la ferme Roy (des fioles d’huile seront mises en cadeau)
 - des terrines de chez Braud à Maulévrier
 - l’Office de Tourisme de Cholet va donner des objets
 - Claude Rouillard doit rencontrer un viticulteur.
- Il est prévu que la commune des Cerqueux accueille l’échange des communes au nom burlesque en 2025. Ce serait programmé le week-end des Cerquo’folies.
- Les frais de communication seront facturés au Comité des fêtes et la commune lui versera une subvention exceptionnelle en contrepartie.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

La Bardonnière - L'emplacement initialement prévu pour la pose des containers ne va pas convenir. En effet, un puit servant à l'alimentation en eau des riverains se trouve à proximité. Le décaissement à l'entrée du chemin ne pourra pas être réalisé. Voir avec la famille Frouin pour des renseignements complémentaires et avec l'Agglo pour envisager un autre lieu de dépose.

Stop du cimetière - Voir avec les entreprises de TP du secteur pour faire un devis pour l'agrandissement du trottoir afin de sécuriser définitivement le carrefour. Il faudra que ce devis couvre également la pose d'une buse permettant l'évacuation de l'eau arrivant de chez TRS.

L'ATD de Beaupréau donne un avis défavorable à la pose de jardinières sur cette extension de trottoir.

Étang du Cormier - En attente d'un devis pour le curage de l'étang.

La convention d'utilisation avec la « Gaule Cerquoise » sera signée lors du rendez-vous qui est programmé le 16/05/2023 à 18h30.

La « Gaule Cerquoise » demande s'il pourrait être inclus dans le projet de restructuration de la salle de sport, la récupération des eaux de pluie pour les déverser dans l'étang.

Rencontre avec l'ATD de Beaupréau :

- Zone 30 : Proposition de mettre en zone 30 la quasi-totalité de la commune à l'exception de la route de saint Aubin et de la rue du Sacré Cœur (passage poids lourds).
- RD 148 : proposition d'interdire la circulation aux poids lourds de plus de 32T dans un sens. La pose de poteaux en bois serait judicieuse le long du mur du cimetière. (Voir pour faire un géoréférencement des canalisations passant à cet endroit car peu profondes)
- Giratoire groupe Pasquier : le budget serait d'environ 300 000 €. Écrire un courrier de saisine auprès de l'agglo.
- Une demande de RDV est faite auprès de Mr Stéfani de l'Agglo pour lui présenter les préconisations de l'ATD et lui demander si le projet de contournement de Maulévrier est complètement abandonné.

Cimetière - La démonstration des appareils pour arracher l'herbe du cimetière n'est pas complètement convaincante. Voir pour étudier d'autres matériels et pour une location de 3 mois pour se faire une idée plus précise.

Pascal a récemment brûlé les herbes du cimetière. Il a passé 2 jours pour ce travail.

La démarche de reprise des concessions dites « en état d'abandon » est commencée. Des courriers ont été envoyés aux propriétaires ou héritiers des concessions concernées. Pour celles sans propriétaires, des panneaux vont être posés sur les tombes.

Chemins ruraux - Le groupe de travail a répertorié tous les chemins. Prendre du temps avec Laurence après son arrêt de travail et lancer ensuite l'enquête publique.

Arrosage d'été - La commission propose de se conformer aux restrictions qui pourraient être mise en place quant à la restriction de l'usage de l'eau cet été. En cas d'interdiction, tout arrosage serait suspendu (terrain de foot, fleurs etc.)

Après discussion, Monsieur le Maire propose de continuer à arroser les fleurs.

Marquage au sol - Voir pour refaire certains marquages au sol (stop, passages piétons) ou relancer une nouvelle fois la société ESVIA

Bâtiments

Salle du Cormier

- La commission a validé la proposition de CBS pour l'achat de 18 tables rondes et 3 charriots pour la somme de 5 757,01 € HT déjà passé en commande
- La commission propose de valider le devis de la société ONILLON pour l'achat d'une nouvelle sono pour la somme de 3 537 € HT – Le Conseil émet un avis favorable.

- La société Aérocontrol effectuera le nettoyage des hottes de cuisine le 17 mai
- La société GSF interviendra en juin pour le nettoyage des rideaux et panneaux en hauteur en juin ainsi qu'à l'église

Mairie - La commission propose de valider le devis de la société ASF pour le changement de stores à la mairie, pour un montant de 1 443 € HT de ASF. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Projet éducatif de l'école - Le projet éducatif de l'école pour la prochaine année scolaire a pour thème : « Le cirque ». Un cirque interviendrait sur la commune en mai 2024.

La commission propose d'installer le chapiteau et des caravanes sur le parking du terrain de foot. (Raccordement facile à l'eau et à l'électricité). Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Agglomération du Choletais

Convention mise à disposition services commune des Cerqueux au profit de l'ADC – Le maire propose de renouveler la convention de mise à dispositions de certains services de la commune des Cerqueux au profit de l'Agglomération du Choletais. Cette convention a pour objet de confier à la commune l'entretien courant et la mise en œuvre d'interventions ponctuelles ou à caractère d'urgence en matière de :

- ⇒ Gestion des voiries communautaires
- ⇒ Entretien des espaces verts de zones et des sites d'exploitation de l'assainissement (station d'épuration, poste de relèvements, bassins tampons) et des sentiers pédestres d'entretien communautaire.
- ⇒ Assainissement, eaux pluviales, eau potable et espaces naturels sensibles.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Questions diverses

Association Notre Dame du Bon Secours : une nouvelle association a vu le jour sur la commune des Cerqueux. Le but de celle-ci est la restauration de la chapelle de l'Augerie situé près du village de l'Augerie. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a envoyé un courrier aux membres de l'association pour les informer que la chapelle n'est pas sur le territoire de la commune des Cerqueux mais sur Saint Aubin de Baubigné.

CYBER Sécurité : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite prendre rendez-vous avec la société DAD informatique afin de faire le point sur ce qui pourrait être mis en œuvre à la mairie pour la protection d'une éventuelle cyber attaque.

Appareils fitness : ils sont arrivés. Il reste à réaliser les points d'ancrage (par Pascal) et la société Eden Com procédera à l'installation.

Route de La Noue vers St Aubin-de-Baubigné : les tracés sont effacés, ce qui rend la route est dangereuse. Un courrier pourrait éventuellement être adressé à la mairie de St Aubin-de-Baubigné.

Terrain de jeux à l'étang : demander à Teddy de réparer le portillon.

Récupérateurs d'eau : une étude pourrait-elle être envisagée pour installer des récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments communaux ?

Locatives rue du Sacré Cœur : les jardins ne sont pas entretenus chez certains locataires. Voir avec SLH.

Prochaine réunion le jeudi vendredi 9 juin 2023

Maire / Adjoints	Mardi 6 juin 2023	20h00
Affaires sociales	Mercredi 24 mai 2023	20h00
Développement du cadre de vie	Mercredi 31 mai 2023	20h00